



Le bout du quai (enrochements rectiligne), le balisage d'entrée de port, et les traces de déchets de la carrière du port

IVR53_20062203762NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation